

Ensemble, découvrons la Loi !

Ensemble, découvrons la Loi !

Durant le mois de mai 2010, le C.D.A.D., en partenariat avec la Chambre Interdépartementale des Notaires, a proposé des conférences gratuites, ouvertes à tous, sur le sujet du patrimoine du couple et de la transmission de celui-ci (donations, assurances vie, testaments, succession).

Ces conférences ont été tenues dans les villes de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-les-Dax, Hagetmau et Parentis-en-Born.

350 personnes, sur l'ensemble du département, ont pu y assister.

Un compte rendu de ces conférences est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous

[Compte rendu des conférences sur le patrimoine et sa transmission](#)

A bientôt pour une nouvelle conférence....

Non